



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONSEIL

Cent cinquante-cinquième session

Rome, 5-9 décembre 2016

Composition du Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial

Suite que le Conseil est invité à donner

Conformément à la Résolution 7/2011 de la Conférence de la FAO, le Conseil est invité à élire six membres du Conseil d'administration du PAM parmi les États Membres de la FAO pour un mandat de trois ans (du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019) selon la répartition suivante:

- deux pays de la liste A;
- un pays de la liste B;
- un pays de la liste C;
- deux pays de la liste D.

Les États Membres souhaitant se présenter sont invités à remplir le formulaire de présentation de candidature joint et à l'envoyer au Secrétaire général de la Conférence et du Conseil (bureau A-139) le **lundi 28 novembre 2016 à 12 heures**, au plus tard.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Stephen Dowd
Chef de la Sous-Division de la Conférence, du Conseil et des relations avec les gouvernements
Tél.: +39 06570 53459



1. Aux fins de l'élection au Conseil d'administration du PAM, les États Membres de la FAO sont répartis en cinq listes distinctes (A, B, C, D et E), qui figurent sur la page web du Conseil dans la colonne «Information supplémentaire»:

<http://www.fao.org/about/meetings/council/cl153/documents/fr/>

2. Le Conseil est appelé à élire six membres pour un mandat expirant le 31 décembre 2019, afin de remplacer ceux dont le mandat prend fin le 31 décembre 2016, à savoir l'Afrique du Sud (liste A), l'Allemagne (liste D), l'Arabie saoudite (liste B), le Canada (liste D), la Colombie (liste C) et la Guinée équatoriale (liste A).

3. Les membres sortants sont rééligibles.

4. Un formulaire de proposition de candidature figure à l'*annexe A*.

5. Les lettres des coordonnateurs des pays des listes A, C et D concernant les accords conclus pour ces listes sont jointes dans les *annexes B, C, D, E* et *F*.

Date d'échéance du mandat	Élus par le Conseil de la FAO	Élus par le Conseil économique et social
31 décembre 2016	Afrique du Sud (A) Allemagne (D) Arabie saoudite (B) Canada (D) Colombie (C) Guinée équatoriale (A)	Burundi (A) Cuba (C) Espagne (D) Éthiopie (A) Norvège (D) Pakistan (B)
31 décembre 2017	Australie (D) Danemark (D) Guatemala (C) ¹ Iran (République islamique d') (B) ² Libye (A) Pologne (E)	Chine (B) ³ Hongrie (E) Japon (D) Panama (C) ⁴ Royaume-Uni (D) Swaziland (A)
31 décembre 2018	Afghanistan (B) États-Unis d'Amérique (D) Koweït (B) Mauritanie (A) ⁵ Mexique (C) ⁶ Suède (D) ⁷	Bangladesh (B) Fédération de Russie (E) France (D) Inde (B) Libéria (A) Pays-Bas (D)
31 décembre 2019		Arabie saoudite (B) Finlande (D) Mexique (C) Soudan (A) ... (A) ... (D)

¹ Le Brésil s'est retiré le 31 décembre 2015 et le Guatemala a été élu. Il siègera à compter du 1^{er} janvier 2016. Le Guatemala est convenu de se retirer le 31 décembre 2016 (voir annexe B).

² Ce siège est affecté par roulement aux États des listes A, B et C comme suit: Liste B (2015-2017) – siège occupé actuellement par l'Iran (République islamique d') –, liste A (2018-2020) et liste C (2021-2023).

³ La République de Corée a démissionné le 31 décembre 2015 et le Conseil économique et social a élu la Chine, qui siègera à compter du 1^{er} janvier 2016.

⁴ Le Guatemala s'est retiré le 31 décembre 2015 et le Panama a été nommé pour lui succéder jusqu'à la fin du mandat, soit du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017.

⁵ Voir annexe C.

⁶ Voir annexe E.

⁷ Voir annexe F.

Annexe A**Formulaire de proposition de candidature au Conseil d'administration du PAM**

(à présenter lundi 28 novembre 2016 à 12 heures, au plus tard)

Destinataire: Secrétaire général de la Conférence et du Conseil Date:
Bureau A-139E

Le délégué de (État Membre de la FAO)

(Signature)

propose la candidature de pour la liste^{1/}

.....

pour un siège au Conseil d'administration du PAM, pour un mandat
allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019.

Le délégué de (État Membre de la FAO)

(Signature)

accepte cette candidature

^{1/} A, B, C ou D, selon le cas. Les sièges à pourvoir pour 2017-2019 sont les suivants:

deux sièges sur la liste A, un siège sur la liste B, un siège sur la liste C et deux sièges sur la liste D.

Annexe B

Mission permanente du Nicaragua
auprès des Nations Unies à Rome
Via Ruffini 2/A
00195 Rome

Prot. 15/208

Note verbale

La Représentation permanente de la République du Nicaragua auprès des Nations Unies à Rome, en sa qualité de présidente par intérim du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, présente ses compliments à la Division de la Conférence, du Conseil et du protocole et a l'honneur de l'informer que, compte tenu des accords conclus avec les représentations permanentes du Brésil et du Guatemala (le 2 décembre 2014), le Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes est convenu de présenter la candidature de la Représentation permanente de la République du Guatemala au siège du Conseil d'administration du PAM de la liste C pour l'année 2016, étant entendu qu'elle présiderait le Conseil d'administration du PAM pendant cette même année.

La Représentation permanente communique également que la Représentation permanente du Brésil siègera au Conseil d'administration du PAM pendant la période correspondant aux années 2015 et 2017.

La Représentation permanente prie de prendre note des dispositions de ces accords et demande que les organes concernés en soient dûment informés.

La Représentation permanente de la République du Nicaragua auprès des Nations Unies à Rome saisit cette occasion pour présenter à la Division de la Conférence, du Conseil et du protocole de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture l'assurance de sa très haute considération.

Représentation permanente de la République du Nicaragua
auprès de la FAO, du FIDA et du PAM
Présidente par intérim du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes - Rome

M. Stephen Dowd
Chef de la Sous-Division de la Conférence, du Conseil et des relations avec les gouvernements
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome (Italie)

Annexe C

KENYA EMBASSY - ROME

Représentation permanente du Kenya
auprès de l'Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture
Rome

Josephine Wangari Guita
Ambassadrice, Représentante permanente

16 novembre 2015

À l'attention de Monsieur le Secrétaire général de la Conférence et du Conseil

**CENT CINQUANTE-TROISIÈME SESSION DU CONSEIL DE LA FAO – ÉLECTION
DE SIX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PAM**

C'est en qualité de Présidente du Comité chargé des candidatures pour le Groupe des pays d'Afrique (liste A) que je vous informe de l'accord conclu par les pays de cette liste quant au renouvellement des sièges pendant la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018.

Les dispositions prévues par cet accord sont les suivantes:

1. La République islamique de Mauritanie siègera au Conseil d'administration du PAM pendant la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 (une année). Elle se retirera ensuite.
2. La République du Bénin siègera au Conseil d'administration du PAM pendant la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir communiquer ces informations au Conseil lors de sa prochaine session.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Mme Josephine Wangari Gaita
Ambassadrice, Représentante permanente
Présidente du Comité des candidatures (liste A)



MC10
NAIROBI
2015

Annexe D

Prot. 15/302

Note verbale

La Représentation permanente de la République du Nicaragua auprès des Nations Unies à Rome, en sa qualité de présidente par intérim du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, présente ses compliments à la Division de la Conférence, du Conseil et du protocole et a l'honneur de l'informer que, compte tenu des accords conclus avec les représentations permanentes du Mexique, de l'Argentine et du Pérou, le Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes est convenu de présenter la candidature de la Représentation permanente des États-Unis du Mexique au siège du Conseil d'administration du PAM de la liste C pour l'année 2016.

La Représentation permanente communique également que la Représentation permanente de l'Argentine siègera au Conseil d'administration du PAM pendant la période correspondant à l'année 2017 et que la Représentation permanente du Pérou occupera ce siège en 2018.

La Représentation permanente prie de bien vouloir prendre note des dispositions de ces accords et demande que les organes concernés en soient dûment informés.

La Représentation permanente de la République du Nicaragua auprès des Nations Unies à Rome, en sa qualité de présidente par intérim du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes saisit cette occasion pour présenter à la Division de la Conférence, du Conseil et du protocole de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture l'assurance de sa très haute considération.

Représentation permanente de la République du Nicaragua
auprès de la FAO, du FIDA et du PAM
Présidente par intérim du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes - Rome

M. Stephen Dowd
Chef de la Sous-Division de la Conférence, du Conseil et des relations avec les gouvernements
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome (Italie)

Annexe E

PPT-MEX-187-2016

Note verbale

La Représentation permanente du Mexique auprès des organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome, en sa qualité de présidente par intérim du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), présente ses compliments à la Division de la Conférence, du Conseil et du protocole de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et a l'honneur de se référer à la note verbale Prot.15/302 relative à un siège à pourvoir par un pays de la liste C au Conseil d'administration du PAM pour la période 2016-2018, note verbale qui a été présentée par la présidente par intérim du GRULAC avant la cent cinquante-troisième session du Conseil (30 novembre-4 décembre 2015) et qui figure à l'annexe D du document CL 155/9.

À cet égard, la Représentation permanente fait savoir que, compte tenu des accords conclus au sein du GRULAC, la Représentation permanente du Pérou occupera le siège susmentionné au Conseil d'administration du PAM en 2017 et en 2018.

La Représentation permanente du Mexique auprès des organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome, en sa qualité de présidente par intérim du GRULAC, saisit cette occasion pour présenter à la Division de la Conférence, du Conseil et du protocole de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture l'assurance de sa très haute considération.

24 novembre 2016

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome

À l'attention de M. Stephen Dowd

Annexe F**Note Verbale**

Bilag

2

Dato

25 november 2016

L'ambassade du Royaume du Danemark, en sa qualité de coordonnateur de la liste D en ce qui concerne le PAM, présente ses compliments à la Division de la Conférence, du Conseil et du protocole et au secrétariat du Conseil et, compte tenu des accords conclus au sein de la liste D, a l'honneur de présenter la candidature des représentations permanentes de l'Allemagne et du Canada aux deux sièges vacants de la liste D au Conseil d'administration du PAM pour les années 2017 à 2019.

Nous confirmons par ailleurs au Conseil que, conformément à ce qui a été convenu précédemment, la Suède se retirera du Conseil d'administration du PAM et que le siège qu'elle occupe sera repris par la Suisse, qui l'occupera en 2017 et 2018.

Veillez noter que le siège devant être occupé par roulement par les pays de la liste D et qui sera à pourvoir est actuellement soumis à examen pour 2016-2017 par les pays de la liste.

La présente note verbale annule et remplace celle que nous avons adressée le 23 novembre.

L'ambassade du Royaume du Danemark saisit cette occasion pour présenter à la Division de la Conférence, du Conseil et du protocole de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture l'assurance de sa très haute considération.

